

Préparation à la qualification - Agent de sécurité incendie - SSIAP 1

Ref. **IN SSIAP 1**
Durée : 10.0 jour(s) / 70.0 heures
Formacode : 42811

Préparation à la qualification SSIAP 1

Avertissement :

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, afin de maintenir sa qualification et pouvoir exercer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie.

La formation et l'examen sont assurés par un organisme agréé, partenaire de Bureau Veritas Exploitation

Pré-requis :

Être titulaire de l'attestation de AFPS/PSC 1 de moins de 2 ans ou du SST/PPSE 1 en cours de validité.
Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.
Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois, conformément à l'annexe 7 de l'arrêté 2 mai 2005 modifié.

Personnes concernées :

Personnes désirant acquérir la qualification d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

Objectifs :

- Exercer la fonction de SSIAP 1
- Interpréter les tableaux de signalisation incendie
- Exploiter un PC de sécurité incendie en tant qu'agent de sécurité incendie

Programme :

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
Connaître les limites de son action
Effectuer l'extinction des feux naissants
Visites applicatives
Mise en situation d'intervention
Examen final en vue de l'obtention du certificat de qualification d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

Démarche pédagogique :

Enseignement alternant théorie et pratique.

Participants : maximum 12

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Examen final comportant une épreuve orale et une épreuve écrite devant un jury composé de professionnels.

En cas de succès à l'examen, remise du diplôme d'Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)



Le + :

Stage animé par des professionnels de la sécurité incendie en ERP-IGH, avec la culture technique des préventeurs du Bureau Veritas